

Bilan de Compétences



OBJECTIFS

Analyser ses aptitudes, ses qualités personnelles, ses compétences professionnelles et ses motivations afin d'identifier ses ressources et axes de développement.

Définir un projet professionnel cohérent avec son profil, qu'il s'agisse de conforter et valoriser son parcours actuel ou d'envisager, une évolution, une formation ou une VAE en lien avec les opportunités du territoire.

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par le code du travail.

Plus d'information : [Cadre réglementaire du bilan de compétences.](#)



PROGRAMME

PHASE PRÉLIMINAIRE, QUI A POUR OBJET :

- De confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- De définir et d'analyser la nature de ses besoins ;
- De l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

PHASE D'INVESTIGATION PERMETTANT AU BÉNÉFICIAIRE :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Un regard croisé sur le projet du salarié peut être mis en œuvre en fonction du déroulé et des besoins sur le projet.

PHASE DE CONCLUSION, QUI, PAR LA VOIE D'ENTRETIENS PERSONNALISÉS, PERMETTRA AU BÉNÉFICIAIRE :

De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
De recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
De prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet ;
Remise de la synthèse à la fin de bilan.



Accessible aux personnes
en situation de handicap
Réfèrent handicap : 02 54 53 52 05

PUBLIC – PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours professionnel, mieux analyser ses compétences, ses aptitudes, ses motivations, ses freins, définir et mettre en œuvre un projet professionnel ou de formation.

PÉDAGOGIE

Intervenants : notre équipe (conseillers spécialisés, experts de l'accompagnement,...) est composée de professionnels formés au dispositif et fortement sensibilisés aux réalités de l'entreprise comme au marché de l'emploi.

Le bilan de compétences est fondé sur une approche personnalisée et sur une relation de confiance.

Nous vous garantissons une confidentialité de la teneur des entretiens et des résultats de nos prestations.

MOYENS ET OUTILS

Bureau individuel, ordinateur, accès internet, imprimante, scanner, centre de documentation.

Tests psychotechniques (personnalité, intérêts, aptitudes).

Possibilité de faire le bilan de compétences en distanciel.

Assistances technique et pédagogique appropriées.
contact : 02 54 53 52 93

DURÉE

20h d'entretiens individuels.

Organisation prévisionnelle : environ 8 à 10 semaines.

DATE FORMATION

À définir en fonction de vos disponibilités. (plages horaires flexibles)

DÉLAIS D'ACCÈS

1 mois

PRIX

1 600€

FINANCEMENT

Selon la situation et le statut, le coût du bilan de compétences peut être pris en charge par le CPF, l'entreprise, l'OPCO, ...

Pour aller plus loin et découvrir toute notre offre
de formations, rendez-vous dès à présent sur

www.campus-centre.fr



CONTACT

EQUIPE EEC
DELPHINE BOSC
MÉLANIE FOUCHER

16 Place Saint Cyrano
36 000 CHATEAUX
02 54 53 52 93
eec@indre.cci.fr

Siret : 183 600 014 000 17
N° d'activité formation : 2436P000136

